



HAL
open science

L'abbesse et les poissons : un aspect de la zoologie de Hildegarde de Bingen

Laurence Moulinier

► **To cite this version:**

Laurence Moulinier. L'abbesse et les poissons : un aspect de la zoologie de Hildegarde de Bingen. Exploitation des animaux sauvages à travers le temps, Oct 1992, Antibes, France. pp.461-472. halshs-00608756

HAL Id: halshs-00608756

<https://shs.hal.science/halshs-00608756v1>

Submitted on 4 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'abbesse et les poissons : un aspect de la zoologie de Hildegarde de Bingen

Laurence MOULINIER*

RÉSUMÉ

Parmi les animaux décrits par Hildegarde de Bingen (XII^e siècle) dans sa *Physica*, les poissons sont incontestablement ceux qu'elle a le mieux connus, et le livre qu'elle leur consacre serait même, d'après certains commentateurs, l'apport le plus original, en ce domaine, de toute la zoologie du Moyen Âge. On lui doit en effet un des plus anciens témoignages sur la faune aquatique du *Rheingau*, vue en fonction de son utilité pour l'homme, mais aussi dans une perspective proprement « naturaliste ».

ABSTRACT

Among all the animals described by Hildegard of Bingen (a German benedictine abbess of the 12th century) in her scientific work *Physica*, fishes seem to be what she knew and observed best. According to many scholars, her « Book of fishes » might even be the most original contribution, in this field, to the whole medieval zoology. As a matter of fact, Hildegard's knowledge of aquatic fauna may be due to biographical, geographical and historical reasons : on one hand, she inhabited and founded cloisters situated on the river Rhine bank ; on the other hand, we know that fish played a great part in the diet of monasteries living under St. Benedict's Rule, which Hildegard herself commented in detail. We owe to her one of the oldest reports on *Rheingau*'s fishes, and certainly a first-class linguistic document : the local fauna in her writings is actually called by vernacular names which are partly still used. The double way Hildegard looked at these fishes is particularly interesting, since she looked at them not only as useful for man (i.e. good for food and medicine), but also from a precocious zoological point of view, describing fishes' spawn, habitat or food.

* Université de Paris VIII-Vincennes, Département d'histoire, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis.

Hildegarde, dite de Bingen, abbesse bénédictine allemande du XII^e siècle (1098-1179), composa entre 1150 et 1158 une encyclopédie naturelle divisée en neuf livres dont le cinquième, intitulé « *De piscibus* », est consacré à la faune aquatique.

Il n'est pas indifférent pour notre propos que cette *Physica* (nom sous lequel elle est aujourd'hui le plus couramment citée)⁽¹⁾ ait été écrite par une moniale : parmi la population de l'occident médiéval, le milieu monastique était en effet concerné au premier chef par l'exploitation et la consommation de poissons, et il semble ainsi, d'après Urban T. Holmes, qu'un auteur tel Giraut de Barri, qui entreprit à la fin du XII^e siècle de décrire la faune poissonneuse de l'Irlande, tenait certaines informations de ceux qui fournissaient en poissons les monastères⁽²⁾.

Or la plupart de celles que contient le livre V de la *Physica* paraissent de première main : Hildegarde ne passa-t-elle pas sa longue existence dans deux cloîtres situés au bord du Rhin ? Le Disibodenberg, entre la Nahe et son affluent le Glan, où elle vécut jusqu'à la fin des années 1140, et le Rupertsberg, où elle résida ensuite jusqu'à sa mort, à l'endroit où la Nahe se jette dans le Rhin, constituèrent certainement des observatoires privilégiés, et ce facteur géographique, allié aux exigences de la vie monastique et à la curiosité scientifique de Hildegarde, a dû grandement contribuer à l'originalité de son « Livre des poissons ». Reste à voir, pour s'en convaincre, quelle place ces *pisces* occupaient dans sa vie et dans sa pensée, et dans quel but elle les a étudiés.

On sait que le poisson a été valorisé dès les origines dans la culture chrétienne, et d'abord sur un plan symbolique ; comme le rappelle Robert Delort, on lisait dans son nom grec *ichthys* les initiales juxtaposées de « Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur » en grec (*Jesus Christos Theou Uios Sôter*), et le poisson, image du Christ lui-même selon Tertullien, fut l'emblème et le signe de ralliement des premières communautés chrétiennes⁽³⁾.

Au Moyen Âge, le poisson reste à l'honneur dans l'Occident chrétien, notamment dans les milieux monastiques, à qui il offre un modèle pour la pensée : il est en effet tenu pour un animal particulièrement pur. Premiers des animaux apparus sur la terre aux cinquième et sixième jours d'après la *Genèse*, les poissons sont les animaux de l'eau, élément vivifiant du baptême, et leur reproduction sans contact apparaît comme exempte de péché.

Le poisson fut donc associé à la vie spirituelle par de nombreux auteurs du Moyen Âge, Hildegarde comprise, notamment en deux endroits de sa dernière œuvre, le *Liber divinorum operum* : selon elle, Dieu a voulu signifier, à travers l'agilité des poissons dans les eaux, que l'homme est mobile grâce à l'âme qui vit en lui, de même que les évolutions des oiseaux dans les airs montrent que « la raison vole de toutes parts »⁽⁴⁾. Dans la

(1) L'édition à laquelle nous nous référons ici est celle de la *Patrologie latine*, établie par C. Daremberg et F. A. Reuss : *Sanctae Hildegardis abbatissae subtilitatum diversarum naturarum creaturarum libri novem (Physica)*, dans *Sanctae Hildegardis abbatissae opera omnia, Patrologiae cursus completus, series latina* (désormais abrégé en *PL*), éd. J.-P. Migne, vol. 197, col. 1117-1352, Paris, 1855.

(2) Urban T. Holmes, « Gerald the Naturalist », *Speculum*, January 1936, vol. XI, nr 1, p. 110-121, p. 112 : « second hand from monastery fish-purveyors ».

(3) Cf. Robert Delort, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984, p. 223-224.

(4) *Liber divinorum operum*, *PL* 197, c. 938 : *Per pisces autem Deus designavit, quod homo per viventem animam mobilis est, quemadmodum et pisces in aquis agiles sunt ; per volatilia vero ostendit quod per rationalitatem ubique volat, velut etiam volatilia in aere feruntur.*

neuvième vision de ce même livre, une figure ailée au corps couvert d'écailles apparaît à l'abbesse, qui l'explique en ces termes :

« Si le corps est couvert d'écailles comme un poisson, et non de plumes comme un oiseau, en voici la raison : de même que nous ignorons comment naissent les poissons, comment ils se développent, et comment ils sont entraînés par les eaux courantes, de même le Fils de Dieu est né dans sa sainteté parfaite en une nature étrange, distincte de celle des autres hommes »⁽⁵⁾.

Largement associé à la vie de l'âme en raison de son éminente pureté, le poisson devient un des symboles privilégiés de la vie claustrale : pour nous en tenir à quelques exemples pris au XII^e siècle par Gregorio Penco⁽⁶⁾, saint Bernard compare alors monastères et étangs, poissons purs et moines au service de Dieu, et justifie sa comparaison en affirmant que les poissons enfermés dans un étang n'ont pas plus de liberté de s'évader que les reclus⁽⁷⁾ ; Hugues de Fouillois, dans son *De clastro animae*, affine le parallèle en distinguant, parmi les hommes, trois types de « poissons » : les poissons de l'étang figurent les cloîtrés, ceux du fleuve les docteurs, et ceux de la mer les séculiers⁽⁸⁾. Enfin Honorius Augustodunensis oppose, dans son ouvrage *De vita clustrali*, les « bons poissons qui persévéreront jusqu'à la fin dans leur profession spirituelle » aux « mauvais poissons qui retournent au siècle après avoir quitté le cloître »⁽⁹⁾.

Mais le lien étroit établi entre vie des poissons et vie claustrale n'était pas seulement métaphorique, et la pureté prêtée aux poissons se traduisait également sur un plan concret : bons à penser, les poissons étaient également bons à manger et constituaient la nourriture par excellence des tables monastiques, en tant que seule chair animale tolérée par la *Règle* de saint Benoît. Le père des moines d'Occident stipulait en effet au chapitre 39 de sa règle que seuls les malades pourraient manger la viande des quadrupèdes⁽¹⁰⁾ ; elle était jugée trop échauffante car on ne pouvait se la procurer qu'en faisant couler le sang et, d'autre part, parce qu'elle était issue d'une reproduction sexualisée. Ainsi s'était mise en place une hiérarchie des chairs où les poissons tenaient le premier rang – suivis des oiseaux, eux-mêmes nettement préférables aux quadrupèdes –, déjà esquissée par saint Paul dans sa première Épître aux Corinthiens :

« Toutes les chairs ne sont pas les mêmes, mais autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes, autre la chair des oiseaux, autre celle des poissons »⁽¹¹⁾.

(5) Hildegard de Bingen, *Le livre des œuvres divines*, trad. et prés. Bernard Gorceix, Paris, Albin Michel, 1982, p. 179.

(6) Cf. Gregorio Penco, « Il simbolo animalesco nella letteratura monastica », *Studia monastica*, vol. 6, 1964, fasc. 1, p. 7-38, p. 35-36.

(7) *In festo s. Andreae ap.*, I, 3, PL 183, c. 506AB : *Sunt et in stagnis mundi pisces, qui in claustris Deo serviunt in spiritu et veritate. Merito siquidem stagnis monasteria comparantur, ubi quodam modo incarcerati pisces evagandi non habeant libertatem.*

(8) *De clastro animae*, III, 8, PL 176, c. 1099C : *pisces de mari saeculares, pisces de flumine doctores, de stagno claustrales.*

(9) *De vita clustrali*, PL 172, c. 1247B : *Sed et boni pisces sunt, qui in spirituali professione usque in finem perseverabunt ; mali vero pisces sunt, qui relicto clastro ad seculum redeunt.*

(10) « Tous absolument s'abstiendront de la chair des quadrupèdes, excepté ceux qui sont tout à fait débiles et ceux qui sont malades. » (*Règle de saint Benoît*, chap. 39, « De la mesure du manger », dans *Règles des moines. Pacôme-Augustin-Benoît-François d'Assise-Carmel*, intro. et prés. Jean-Pie Lapiere, Paris, Seuil, 1982, p. 104-105).

(11) *1 Corinthiens*, 15, 39 (*La Bible de Jérusalem*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975, p. 1716).

L'obligation de manger du poisson à la place de la viande concernait donc les moines théoriquement en permanence, et le reste de la population environ cent jours par an, les vendredis et pendant le Carême. Cette diète ne fut pas toujours respectée par les moines eux-mêmes, soit que l'observance se fût relâchée, soit que le jeûne posât des problèmes d'approvisionnement. Des entorses à la règle de la part des Clunisiens sont attestées dès le XI^e siècle, et les excès de table des religieux devinrent rapidement un *topos* de la littérature monastique, exploité sur le mode satirique au XIII^e siècle par les goliards⁽¹²⁾. Saint Bernard stigmatisait ainsi ces abus dans son *Apologia ad Guillelmum* :

« Dans vos repas..., pour vous dédommager de l'abstinence de la viande, la seule chose qui vous soit interdite, on vous sert d'énormes poissons à deux reprises. Êtes-vous rassasiés des premiers, on vous en offre d'autres qui vous font oublier que vous avez goûté les précédents »⁽¹³⁾.

Le laxisme n'était toutefois pas la seule cause de ces écarts, et le respect du jeûne pouvait s'avérer difficile dans des régions éloignées des fleuves ou de la mer ; on pallia donc partiellement ce problème par la création de viviers et d'étangs ou par le recours à des chairs de substitution : celle des oiseaux était tolérée, notamment celle d'oiseaux séjournant dans l'eau comme la macreuse, car on se plaisait à rappeler qu'ils avaient été créés le même jour que les poissons, et Giraut de Barri rapporte que la queue d'un animal amphibie tel le castor pouvait constituer une viande de remplacement en Germanie⁽¹⁴⁾.

Hildegarde elle-même a laissé un bref commentaire de la *Règle de saint Benoît* dont un passage est consacré aux différents types de viandes, signe qu'il n'était sans doute pas inutile, à son époque et dans son entourage, de rappeler ce qui était permis aux religieux et ce qui ne l'était pas en matière d'alimentation carnée⁽¹⁵⁾.

L'obligation de manger du poisson restait malgré tout incontournable au moins deux fois par semaine, le vendredi et le dimanche, et il est normal que les moines aient recherché une certaine variété dans leurs menus. D'après la documentation dont nous disposons, la carpe, qui gagna la Germanie sous Charlemagne et fut probablement élevée par les moines du Sundgau dès le haut Moyen Âge⁽¹⁶⁾, semble avoir été d'une consommation courante dans les monastères, de même qu'un certain nombre d'espèces

(12) Voir par exemple le texte reproduit par O. Dobiache-Rojdestvensky (*Les poésies des goliards*, Paris, 1931, p. 114), qui met en scène un moine oubliant rapidement le jeûne auquel il est astreint et dévorant, entre autres, un brochet immense, en l'espace d'un seul repas à la table de l'évêque : *Or est venuz li moines ad episcopium, / pallidus et macer propter ieiunium : / sed mox assiduo stridore dentium / sex frustra devorans magnorum piscium, / in cena consumens ingentem lucium (...)*.

(13) Cité par Guy de Valous, *Le monachisme clunisien des origines au XV^e siècle*, t. I, *L'abbaye de Cluny. Les monastères clunisiens*, Paris, A. Picard, 1935 (*Archives de la France monastique*, vol. XXXIX), p. 251.

(14) *Unde et in Germania, arctorisque regionibus, ubi abundant beveres, caudis hujusmodi, piscium naturam, ut aiunt, tam sapore quam calore sortitis, viri etiam magni et religiosi jejunorum tempore pro pisce vescuntur* (*Topographia Hibernica*, dist. I, cap. XXVI, « De castore », dans *Giraldi Cambrensis Opera*, éd. James F. Dimock, Londres, 1867, *Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*, vol. V, p. 1-204, p. 59).

(15) Cf. *Regula s. Benedicti Explanatio*, PL 197, c. 1054-1066, c. 1059C : *At ubi meliorati fuerint, a carnibus omnes more solito abstineant, scilicet a carnibus quadrupedum, quia sani illas et succum earum comedere non solebant, sed infirmi.*

(16) Cf. Pierre Gradoz, Christian Kempf et alii, *Toute l'Alsace. Le monde animal*, Wettolsheim, Éditions Mars et Mercure, 1984, p. 59.

susceptibles de se conserver par dessiccation (lamproie, saumon, esturgeon ou anguille) ; mais on trouve aussi mention, dès le XI^e siècle selon G. de Valous, de seiche, de truite, de barbeau, de mullet, de hareng, de munier, de roche, etc⁽¹⁷⁾.

Le livre V de la *Physica* de Hildegarde – qui ouvre la série de ses quatre livres animaliers, comme les poissons sont apparus les premiers selon la *Genèse* – se compose pour sa part de 36 chapitres, et recense donc sensiblement autant d'espèces que le *Ruodlieb*, roman écrit vers 1050 par un moine de Tegernsee, qui en citait une quarantaine. Si l'œuvre de Hildegarde peut nous renseigner sur l'exploitation des poissons dans la Germanie du XII^e siècle, il faut toutefois souligner la particularité de cette source, qui ne décrit pas à proprement parler une consommation. La *Physica* tient en effet, au regard de nos catégories actuelles, à la fois du traité de science naturelle et du réceptaire, comme le montre bien la structure binaire de l'ensemble de ses chapitres : la description d'une nature (animale, mais aussi végétale ou minérale selon les livres) y est systématiquement suivie de l'exposé de ses emplois possibles, surtout culinaires et médicaux. Les recettes à base de « poissons » que propose Hildegarde recommandent donc un certain nombre de pratiques plus qu'elles ne les attestent ; on peut toutefois supposer que ce qu'elle recommandait était acceptable, voire usuel, et chercher dans ses chapitres le reflet de comportements et d'usages courants, en particulier dans le domaine alimentaire, mais on ne confondra pas pour autant prescription et description.

On ignore pour qui Hildegarde écrivait au juste, mais il est clair que tel chapitre évoquant par exemple les maux de l'accouchement ou un dysfonctionnement lors de l'acte sexuel concernait un public laïc. La *Physica* ne s'adressait pas exclusivement au milieu monastique, bien qu'elle en porte l'empreinte, et l'on a vu plus haut ce que l'intérêt de l'abbesse pour les poissons pouvait devoir aux contraintes de la diète bénédictine ou à la situation géographique des cloîtres où elle résida. Si l'on peut parler de description dans son livre V, c'est à propos des espèces elles-mêmes, que Hildegarde s'attache à dépeindre, alors que d'autres témoignages nous renseignant sur la composition de la faune aquatique en Germanie au Moyen Âge ne livrent bien souvent que des noms.

Hildegarde semble avoir connu le monde des poissons aussi bien que celui des plantes, auquel est consacré le livre premier de la *Physica*, gros de deux-cent-vingt-huit chapitres. Signe de cette familiarité et de l'ancrage fortement local du livre V est l'abondance de noms germaniques : sur trente-six chapitres, une trentaine d'espèces y sont présentées sous une appellation vernaculaire.

Est-ce à dire que Hildegarde eut loisir d'observer personnellement tous les poissons qu'elle énumère ? L'univers des pêcheurs ne lui était pas inconnu si l'on en croit la *praefatio* du livre V, où elle recommande de laver soigneusement les filets :

« Et si un homme mangeait de cet épanchement, c'est-à-dire le frai des poissons, ce serait pour lui presque comme du poison, et c'est pour cela que les filets sont à laver avec beaucoup de soin pour qu'il n'y colle pas, et qu'il ne soit pas ramené dans la capture des poissons »⁽¹⁸⁾.

Des pêcheurs ont donc pu fournir à Hildegarde des informations concernant les espèces marines qu'elle pouvait certes voir sur sa table, mais non *in situ*, à savoir la

(17) Cf. G. de Valous, *Le monachisme chunisien des origines au XV^e siècle*, op. cit., p. 268.

(18) Hildegarde de Bingen, *Physica : livres V-VI-VII-VIII*, trad. Elisabeth Klein, Bâle, Editions BHG, 1988, p. 15.

baleine, le marsouin et le hareng. Il n'est toutefois pas exclu que Hildegarde ait vu les deux premiers dans le Rhin⁽¹⁹⁾ ; il semble qu'un orque (Épaulard), *Orcinus orca*, ait été capturé aux portes de Bâle en 1689, et R. Duguy et D. Robineau indiquent que cette espèce remonte aussi les fleuves, de même que le marsouin, *Phocoena phocoena* : d'après ces auteurs, on pouvait en voir « jadis » dans la Seine jusqu'à Paris⁽²⁰⁾, et Ph. Morel ajoute qu'à Gönnersdorf (Rhénanie) on connaît des gravures représentant des phocidés datant du Magdalénien.

Quoi qu'il en soit, la majorité des poissons recensés par Hildegarde étaient à portée de son regard, et les informations issues d'un savoir livresque apparaissent ici extrêmement rares.

Certes, Hildegarde a sans doute le *Livre de Jonas* très présent à l'esprit lorsqu'elle présente le *cetus* souffleur comme un « poisson » au service de Dieu, tandis que les médications à base de cœur, et surtout de foie de *cetus*, qu'elle recommande rappellent pour leur part fortement le *Livre de Tobie* :

« Car Dieu, dans la création de tous les animaux, fit certaines formes, dans lesquelles il montre sa force, comme il le fait dans ce poisson, et c'est pourquoi ce poisson sent quelquefois les dérèglements du diable, et c'est pourquoi il émet ses souffles contre lui »⁽²¹⁾.

« (...) Mais si dans quelque maison ou lieu, les esprits de l'air ont coutume de faire des moqueries, là, brûle du foie de ce poisson sur des braises vives, et ils s'éloignent, et à cause de la force de l'odeur, ils ne peuvent rester là »⁽²²⁾.

De même, la lamproie et l'anguille voient leur origine expliquée par l'intervention d'un serpent, et ces récits d'origine ont des précédents littéraires : Basile de Césarée attribuait déjà la naissance de la lamproie à l'accouplement d'une murène et d'une vipère si l'on en croit Alexandre Neckam⁽²³⁾, et anguille et serpent (*anguis* en latin) étaient liés par une étymologie qu'au XIII^e siècle Vincent de Beauvais fait remonter à Isidore⁽²⁴⁾, et Thomas de Cantimpré à saint Jérôme⁽²⁵⁾.

L'étymologie n'est certes pas étrangère à Hildegarde, y compris dans sa langue maternelle, et c'est sans doute la ressemblance de leurs noms vernaculaires qui motive la filiation qu'elle établit entre lotte (« *Atroppa* ») et anguille (« *Al* » dans l'allemand du XII^e siècle) :

(19) C'est ce que suggère Philippe Morel, que je remercie de m'avoir communiqué de nombreux renseignements sur l'identité problématique de différentes espèces.

(20) Cf. R. Duguy et D. Robineau, *Guide des mammifères marins d'Europe*, Neuchâtel/Paris, Delachaux & Niestlé, 1982, p. 129 et 138 d'après Ph. Morel.

(21) *Physica*, V, 1, PL 197, c. 1271A ; trad. E. Klein, *Physica : livres V-VI-VII-VIII, op. cit.*, p. 19. Cf. *Jonas*, 2, 1 : « Yahvé fit qu'il y eut un grand poisson pour engloutir Jonas » (*La Bible de Jérusalem, op. cit.*, p. 1420).

(22) *Physica*, V, 1, PL 197, c. 1271C ; trad. E. Klein, *ibidem*, p. 20. A comparer avec *Tobie*, 6, 8 : « On brûle le cœur et le foie de ce poisson, et leur fumée s'emploie dans le cas d'un homme, ou d'une femme, que tourmente un démon ou un esprit malin : toute espèce de malaise disparaît définitivement sans laisser aucune trace. » (*La Bible de Jérusalem, op. cit.*, p. 613).

(23) *De naturis rerum libri 2*, lib. II, cap. XLI, « *De murena* », éd. Thomas Wright, Londres, 1863, p. 154 : *Refert Basilius viperam sibilo blandienti ab aquis murenam vocare usque dum coeant.*

(24) Cf. *Speculum naturale*, liber XVII, cap. XXXI, « *De anguilla* », Douai, 1624, col. 1270 : *Isidorus. Anguilla dicitur ab anguis similitudine.*

(25) *Liber de natura rerum*, lib. 7, cap. 2, éd. H. Boese, Berlin/ New York, De Gruyter, 1973, p. 253 : *Anguilla piscis est, ut dicit Ieronimus, serpenti similis, unde ab angue nomen accepit.*

« D'où provient la lotte ? Par sa bouche, l'anguille femelle émet de temps en temps sur certaine pierre une certaine coagulation, et non pas des graines comme font les autres poissons ; et le mâle, à savoir l'autre anguille, voyant cela, chasse la femelle, et s'enroule dessus, et de sa queue couve assez longtemps pour qu'elle reçoive l'air vital, et ainsi naissent les lottes »⁽²⁶⁾.

Toutefois, l'aspect seul de ces poissons pouvait suggérer le rapprochement établi ici entre lotte et anguille, de même que l'association de l'anguille et du serpent, mise en évidence dans le folklore par Paul Sébillot⁽²⁷⁾ ; l'anguille est en effet « le poisson mystérieux par excellence », par sa forme allongée, sa reptation à terre qui rappelle celle des serpents et sa viscosité⁽²⁸⁾. Les « récits d'origine » concernant ces différentes espèces ont donc pu s'imposer à l'esprit de Hildegarde au vu de similitudes morphologiques frappantes, et il est clair à l'inverse que c'est à son seul regard qu'elle doit l'exactitude de sa description de la lamproie, souvent confondue avec la murène par d'autres naturalistes :

« Elle a seulement deux yeux, parce que les trous qui ressemblent presque à des yeux sur elle ne sont pas des yeux, mais autant de trous aveugles »⁽²⁹⁾.

Ces poissons, nommés *murenæ oculosae* par Giraut de Barri, selon qui le fleuve Shannon abondait en lamproies « pour le plaisir risqué des riches »⁽³⁰⁾, sont en effet reconnaissables à leurs sept ouvertures respiratoires faisant office de ventouses de chaque côté du corps.

Ce n'est pas là, tant s'en faut, la seule remarque imputable à l'observation personnelle de l'abbesse, et les poissons paraissent avoir occupé dans sa vie quotidienne la place privilégiée que leur réserve son œuvre. Ils sont en effet à l'honneur non seulement au livre V, mais également au livre II de la *Physica*, intitulé « Des éléments » et qui traite en fait largement des rivières et fleuves de Germanie, évaluant leurs eaux respectives et les poissons qui y sont pêchés. En outre, le livre V est doté d'une préface unique en son genre, beaucoup plus développée que celle des autres livres ; s'y fait jour la volonté, tout à fait originale dans un ouvrage encyclopédique, de « s'élever au-dessus de l'individu pour accéder à l'espèce », et l'on peut appliquer à cette *praefatio* de Hildegarde ce que Michel de Boüard affirmait du volucraire d'une encyclopédie postérieure, le *Compendium philosophiae* (fin du XIII^e siècle) : on ne trouve « auparavant, depuis Isidore », qu'une « suite de courtes monographies dont chacune expose la nature et les propriétés d'un animal »⁽³¹⁾.

Hildegarde dégage en effet dans son prologue un certain nombre de traits communs à l'espèce, dont elle ne manque pas de relever ensuite les variations individuelles dans chacun de ses 36 chapitres ; des constatations empiriques semblent ainsi fonder son exposé général sur la capacité des poissons à se passer de nourriture :

(26) *Physica*, V, 34, PL 197, c. 1284AB ; trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 74.

(27) Cf. Paul Sébillot, *Le Folklore français*, 3 vol., Paris, 1906, t. III, *Faune et Flore*, p. 339 : « L'anguille passe pour être en relation avec les reptiles ».

(28) *La Pêche*, Jérôme Nadaud dir., Paris, Larousse, 1955, p. 191.

(29) *Physica*, V, 36, PL 197, c. 1284D ; trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 76.

(30) *Topographia Hibernica*, dist. I, cap. IX, « *De marinis, et fluvialibus, et lacuumque piscibus ; eorumque defectibus* », *op. cit.*, p. 32 : *Alois praepinguibus, murenis etiam oculosis, ad periculosas divitum delicias, Sinnenus abundat.*

(31) Michel de Boüard, *Une nouvelle encyclopédie médiévale : le Compendium Philosophiae*, Paris, E. de Boccard, 1936, p. 99.

« Dieu a donné à quelques poissons une forme de savoir, selon leur nature et leur espèce, de sorte qu'ils reconnaissent des herbes et des racines dans les eaux, dont ils se nourrissent parfois quand ils n'ont pas d'autres nourritures, et dont la puissance et la force sont telles que, alors qu'ils les ont connues et goûtées une seule fois, ils n'ont besoin d'aucune autre nourriture soit pendant une demi-année, soit pendant quatre mois, et que leurs chairs ne se réduisent cependant pas ni ne diminuent de ce fait »⁽³²⁾.

Ces remarques – que l'on retrouve d'ailleurs, dans un tout autre contexte, dans le *Livre des œuvres divines*, où Hildegarde évoque « de gros poissons qui peuvent vivre assez longtemps sans nourriture »⁽³³⁾ – se fondent sans doute sur l'observation de l'hibernation de certains poissons, notamment des anguilles ; de même, les vertus que l'abbesse prête à certaines herbes connues de chaque poisson selon son genre, et qui le poussent à frayer, traduisent une réalité : on sait que les végétaux jouent un grand rôle dans la reproduction, et servent d'abri, de lieu de ponte et de nourriture à différentes espèces. Elle a bien vu, par exemple, que la perche ou le brochet fraient dans des herbiers formés par des végétaux aquatiques.

Hildegarde détaille en effet le mode de reproduction de chaque espèce, d'autant plus volontiers que, comme on l'a vu, leur génération est pure :

« Pour concevoir ils ne sont unis par nul autre coït... Ils ont seulement un désir aussi grand de leur épanchement, c'est-à-dire de frai, que les autres animaux de coït »⁽³⁴⁾.

L'épanchement de leur semence affaiblit gravement certaines espèces, et Hildegarde pense peut-être aux lamproies de rivière, qui meurent d'épuisement après le frai, lorsqu'elle écrit que, « une fois qu'ils ont frayé, les poissons sont affaiblis parce qu'ils sont très fatigués ».

Les modalités du frai de chaque espèce et la configuration de ses œufs dépendent en fait de sa position dans les eaux, qui retient au premier chef l'attention de Hildegarde : à ses yeux, un poisson se caractérise avant tout par sa station au fond, au milieu ou à la surface des eaux, qui conditionne tout son comportement - non seulement sa reproduction, mais aussi son amour de la lumière ou de l'obscurité et son type d'alimentation. Le phototropisme des uns s'oppose au caractère lucifuge des autres, de même que les mangeurs d'herbes ou de graines se distinguent de ceux qui se nourrissent de vers, voire, comme le brochet, d'autres poissons ; Hildegarde compare ce dernier à « une bête fauve dans la forêt »⁽³⁵⁾ et le dépeint comme un véritable prédateur – « partout où il s'arrête, il mange des poissons et vide ces eaux des autres poissons »⁽³⁶⁾ –, sans toutefois le taxer de cannibalisme aussi clairement que le fera Albert le Grand :

Huius cibus sunt pisces, etiam illis qui sunt generis sui non parcens⁽³⁷⁾.

On peut donc lire ce livre V, remarquable par la justesse de grand nombre de ses observations, comme un témoignage sur la faune aquatique du Rhin et de ses affluents au Moyen Âge : certaines espèces, aujourd'hui disparues ou raréfiées, étaient autrefois

(32) *Physica*, V, « *praefatio* », PL 197, c. 1268C-1269A ; trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 15-16.

(33) Hildegarde de Bingen, *Le livre des œuvres divines*, trad. B. Gorceix, *op. cit.*, p. 101.

(34) *Physica*, V, « *praefatio* », PL 197, c. 1267B ; trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 14.

(35) Alexandre Neckam, un peu plus tard, le nomme « *lupus aquaticus* » ; cf. *De naturis rerum libri* 2, II, cap. XXXII, *op. cit.*, p. 147.

(36) *Physica*, V, 9, PL 197, c. 1276B ; trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 38.

(37) Albertus Magnus, *De animalibus libri XXVI*, hrsg. Hermann Stadler, Münster, 1916, Bd. 2, p. 1537 (Il se nourrit de poissons, et n'épargne même pas sa propre espèce).

présentes dans le Rhin, comme l'esturgeon, *Acipenser sturio*, qui était pêché jusqu'à Rheinfelden, en amont de Bâle⁽³⁸⁾, la lamproie de rivière, *Lampetra fluviatilis*, ou le saumon, *Salmo salar*, dont Hildegarde distingue deux espèces, ou plutôt deux états, le « *Salmo* » et le « *Lasz* ». Ce poisson migrateur, qui naît en eau douce puis descend effectuer sa croissance en mer avant de venir se reproduire dans sa rivière d'origine⁽³⁹⁾, recevait en effet le nom de « Lachs » à son retour de la mer, tandis que « Salm » désignait le jeune éclos dans la région, n'ayant pas encore opéré sa migration vers la mer ; plus gras et plus petit que le « Lachs », il était aussi moins cher, et la préférence accordée par Hildegarde au « *Lasz* » sur le « *Salmo* » va dans le sens de leur différence de prix.

La présence d'une espèce dans le livre V de la *Physica* n'est pas une preuve irréfutable de sa présence courante dans le Rhin ou dans un de ses affluents au XII^e siècle : ainsi, l'esturgeon décrit au chapitre second sous le nom de « *Huso* » (*Huso huso*, espèce distincte de l'esturgeon *Acipenser sturio*) n'aurait jamais habité le Rhin⁽⁴⁰⁾, et le silure, *Silurus glanis* (chapitre 6), a sans doute toujours été rare, voire occasionnel, dans ce fleuve.

Nous nous heurtons là à des limites inhérentes au caractère particulier de notre source, que nous avons souligné plus haut ; le texte de Hildegarde ne va pas toujours dans le sens de la zoo-histoire, et l'archéozoologie comme l'histoire de l'alimentation lui donnent tort, par exemple, à propos de l'anguille : elle déconseille fortement ce poisson, dont la consommation courante au Moyen Âge est pourtant largement attestée. Mais c'est probablement en tant que moniale et surtout théologienne soucieuse de respecter les interdits alimentaires de l'Église qu'elle proscriit l'anguille : le *Lévitique* ne permettait de manger que les poissons pourvus de nageoires et d'écaillés, écartant silures, raies, squales ou lamproies, et Hildegarde ne fait que s'y conformer lorsqu'elle déconseille la chair de lamproie, au nom de « la nature de serpent », c'est-à-dire « venimeuse », de ce poisson. En revanche les murénidés comme l'anguille ne faisaient pas initialement partie des espèces prohibées ; les docteurs de l'Église les comptèrent néanmoins au nombre des interdits en raison de leurs écaillés peu visibles⁽⁴¹⁾, et Hildegarde sent peut-être la nécessité de justifier une prohibition si contraire à la pratique lorsqu'elle invoque la ressemblance entre chair de l'anguille et chair du porc⁽⁴²⁾. C'est d'ailleurs la même association avec le porc qui motive, entre autres, son jugement défavorable sur la consommation de chair de marsouin : il a « la nature des poissons et presque des porcs » – et ici encore, un jeu sur leurs noms vernaculaires sous-tend probablement le lien que Hildegarde établit entre marsouin (« *Merswin* ») et porc (*Swin* en vieux haut-allemand).

(38) Je dois ce renseignement à Philippe Morel, qui s'appuie sur l'article de R. Kinzelbach, « Das ehemalige Vorkommen des Störs, *Acipenser sturio* (Linnaeus, 1758), im Einzugsgebiet des Rheins (Chondrostei : Acipenseridae) », *Zeitschrift für angewandte Zoologie*, 2, 1987, p. 167-200.

(39) De nombreuses frayères à saumon existaient le long du Rhin, et la microtoponymie témoigne encore de ces « présences saisonnières » en Alsace ; cf. P. Gradoz, C. Kempf et alii, *Toute l'Alsace. Le monde animal, op. cit.*, p. 63.

(40) Cf. A. Lelek, *The Freshwater Fishes of Europe*, vol. 9, « Threatened Fishes of Europe », Wiesbaden, Aula, 1987, p. 55-56.

(41) Cf. *Dictionnaire de la Bible*, F. Vigouroux dir., Paris, Letouzey et Ané, 1922, t. V, c. 494.

(42) *Physica*, V, 33, PL 197, c. 1283D-1284A ; « Sa chair est un peu impure, et elle ne convient pas à manger pour l'homme sain, comme la chair des porcs » (trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 72).

Mais c'est surtout l'impureté de sa nourriture qui explique le rejet du marsouin hors de la sphère du mangeable :

« Il se nourrit de temps en temps de nourritures impures et de chairs humaines, à savoir quand les hommes sont noyés dans les eaux, et (il se nourrit) des écumes impures, qui nagent sur l'eau ; et c'est pourquoi sa chair n'est pas saine à manger pour l'homme »⁽⁴³⁾.

De fait, le critère fondamental de l'intégration d'un poisson à l'alimentation humaine semble être la pureté de sa nourriture, liée, on l'a vu, à la nature de son habitat : Hildegarde déconseille la tanche, qui aime les fonds vaseux où elle prend « des aliments impurs », la truite, qui se tient d'après elle « près du fond dans les eaux des marais », la carpe, qui « tient des marais » ses chairs « molles et malades ». Quand l'impureté de l'alimentation d'un poisson n'est pas explicitement incriminée, c'est son caractère lucifuge – ce qui revient peut-être au même : sait-on au juste ce que mangent le saumon, la brème ou la plie (?), la nuit, au fond des eaux ?

D'autres poissons, enfin, tout en satisfaisant aux critères de la comestibilité, présentent une partie nocive et il faut se garder, selon Hildegarde, de consommer le cœur du silure ou la tête du barbeau, de la plie et du chabot.

Dans un cas unique – et contre toute attente, puisqu'on retrouve inversées, dans ce chapitre, les considérations du livre II « *De elementis* » sur la conservation des espèces tirées de différents cours d'eaux⁽⁴⁴⁾ –, c'est sa trop grande fraîcheur qui rend le poisson impropre à la consommation. Hildegarde déconseille en effet le hareng frais, tel qu'on pouvait le manger à peine pêché le long des côtes de la mer du Nord : d'après elle, il fait gonfler, et, pour le tolérer, il faut l'arroser de sel, le faire rôtir plutôt que bouillir, et le faire cuire dans un mélange de vin et de vinaigre⁽⁴⁵⁾. L'abbesse n'aurait-elle connu le hareng que sous sa forme salée ? Elle ne lui donne pas ici son nom vernaculaire (*barinc* ou *bering*) mais emploie « *allec* », qui désignait au Moyen Âge le poisson *salé*⁽⁴⁶⁾. Toutefois, sa description exacte du phénomène de « dispersion trophique » (« Le hareng se tient au fond et à la surface des eaux »⁽⁴⁷⁾), caractéristique de ce poisson selon R. Delort⁽⁴⁸⁾, prouve qu'elle connaissait également le hareng vivant, directement ou non.

En fait, de nombreuses espèces, sans être absolument à proscrire, risquent de nuire aux malades, et Hildegarde se montre fidèle à l'esprit de la *Règle* de saint Benoît dans la mesure où elle fait toujours soigneusement le départ entre malades et bien-portants ;

(43) *Physica*, V, 3, PL 197, c. 1273B ; trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 26.

(44) Les poissons du Rhin ou du Glan, par exemple, sont bons quand ils sont frais mais pourrissent vite, d'après Hildegarde, tandis que ceux de la Nahe, gras et sains, peuvent se conserver longtemps. Connaissait-elle le poème qu'Ausone consacra, au IV^e siècle, à la Moselle et à sa faune ? Contrairement à l'auteur du *De Mosella*, Hildegarde affirme en tout cas que les poissons de cette rivière ne sont pas sains et ne se conservent pas.

(45) Cf. *Physica*, V, 22, PL 197, c. 1280B.

(46) D'après Guy de Valous, *allectia* pouvait être une appellation générique comprenant harengs, sardines, anchois et similaires (*Le monachisme clunisien des origines au XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 267) ; cette acception a toujours cours au XVI^e siècle si l'on en croit Guillaume Rondelet : « C'est un mot général de tout petit poisson de nul pris, ou qui est en saumure. » (cité par Urban T. Holmes, « Gerald the Naturalist », *loc. cit.*, p. 120).

(47) Trad. E. Klein, *op. cit.*, p. 55.

(48) *Les animaux ont une histoire*, *op. cit.*, p. 230 : « En effet, les poissons du banc, sans trop s'éloigner, descendent le jour à la recherche de leur nourriture et remontent la nuit. »

en fin de compte, d'après elle, seules neuf espèces sont entièrement comestibles, sans aucune contre-indication ni pour les « hommes sains » ni pour les « malades »⁽⁴⁹⁾.

Les poissons de peu de valeur pour l'alimentation ne sont pas pour autant à rejeter, car ils peuvent se prêter à d'autres usages, essentiellement médicaux : ainsi l'anguille, qui « fait chanceler les malades dans toutes les fièvres et les mauvaises humeurs » et rend ceux qui la mangent « amers, fourbes et coléreux », a cependant un « fiel » qui peut remédier provisoirement à « l'aveuglement des yeux », et l'écrevisse, « trop forte à ingérer » pour celui qui a « l'estomac froid et bouché », a dans la tête une « graisse » susceptible de guérir les éruptions et ulcères du visage.

Leur rôle dans l'alimentation n'est donc pas le seul intérêt des poissons aux yeux de Hildegarde, qui recherche systématiquement leur valeur médicale, voire magique, et si, dans cette perspective, la baleine fait figure de panacée sans égale, entièrement utilisable (des paupières jusqu'au cuir en passant par les viscères : souvenons-nous qu'il s'agit d'un animal dans lequel « Dieu montre sa force »), de nombreux poissons n'en prêtent pas moins à l'homme, pour la conservation de sa santé, le concours d'une partie spécifique de leur corps : vessie de l'esturgeon (*Huso huso*), poumon et foie du marsouin, arêtes du saumon, fiel et foie du silure, œil du chabot, tête de la carpe, etc. ont une vertu médicinale précise.

Fortement ancré dans une histoire personnelle, le livre V de la *Physica* peut à bien des égards être tenu pour un pan d'histoire naturelle locale, riche en renseignements intéressants l'ichtyologie. Mais ce que l'abbesse nous dit des poissons oscille entre deux pôles : la description des espèces en elles-mêmes et la recherche de leur utilité pour l'homme. La Création est bonne, encore faut-il savoir la déchiffrer, et, de même que chaque espèce connaît les herbes qui lui conviennent, Hildegarde sait et dévoile les vertus de différents poissons : exploités avant tout pour leur chair, ils sont en effet susceptibles d'autres usages qui méritent à ses yeux d'être rappelés, voire révélés, et qui témoignent, aujourd'hui encore, de la consommation possible de nombreuses espèces dans la Rhénanie du XII^e siècle.

Discussions

F. J. Meunier : Hildegarde de Bingen donne-t-elle des indications sur la longévité (observée ou par ouï-dire) des poissons qu'elle décrit ?

L. Moulinier : Tous les petits poissons n'arrivent pas à achèvement, et Hildegarde souligne les risques que constituent les intempéries ou la navigation pour le frai. Parvenues à l'âge adulte, en revanche, la plupart des espèces connaissent certaines herbes leur permettant de rester sans nourriture pendant plusieurs mois : ce secret leur vient de Dieu, et l'on peut lire ici en filigrane un rêve de longévité, et surtout de satiété, de l'homme médiéval. Quel âge les différents poissons peuvent-ils ainsi atteindre ? L'abbesse est muette à ce sujet et n'évoque guère que la brièveté de

(49) A savoir baleine (chap. 1), brochet (9), nase (13), perche (17), ombre de rivière (20), rotengle (à moins qu'il ne s'agisse du gardon, chap. 21), loche franche (23), chevaine (ou vandoise, chap. 24) et grémille (29) ; l'alose (18) « ne nuit beaucoup ni aux sains ni aux malades, mais mangée plus souvent, elle provoque un peu de lividité dans l'estomac de l'homme ».

l'existence de la nase (*elsua*) : comme Albert le Grand un siècle plus tard, Hildegarde remarque en effet que ce poisson meurt pendant l'été, quand surviennent les orages.

B. Hell : Je souhaiterais faire une remarque complémentaire sur la place extraordinaire échuë à certains animaux, tels le cerf et le loup par exemple, dans l'œuvre de Hildegarde de Bingen. Et il est intéressant de noter que savoirs naturalistes et pensée cosmogonique sont très étroitement imbriqués dans son œuvre.

L. Moulinier : Effectivement, dans le *Livre des œuvres divines*, dernier écrit de Hildegarde, un certain nombre d'animaux symbolisent les différents vents, ainsi que le mouvement des humeurs dans le corps de l'homme : pour nous en tenir aux animaux aquatiques, les humeurs ont par exemple souvent « la démarche du crabe, avançant, puis reculant ».

M. Faure : Quels sont les rapports entre l'anguille et le porc, dans l'ouvrage d'Hildegarde ?

L. Moulinier : A ses yeux, le porc et l'anguille ont en commun l'impureté de leur chair et sont donc également mauvais pour l'alimentation, comme dans le *Lévitique* (11, 7 et 11, 10).

P. Morel : Pouvez-vous préciser les noms donnés aux deux formes que vous mentionnez pour les saumons ?

L. Moulinier : Hildegarde nomme le premier « Salmo », le second « Lasz ». Le premier a, selon elle, une chair molle et faible, pas bonne à manger ; la chair du *lasz* est plus saine, et bonne à manger pour les bien-portants mais à déconseiller toutefois aux malades.

P. Morel : Ces deux noms correspondent actuellement à la saison de capture du saumon.

M. Sternberg : Vous avez dit que les oiseaux étaient tolérés dans le régime de l'observance, parce qu'ils avaient été créés le même jour que les poissons et donc étaient aussi purs. Est-ce que les oiseaux sont tolérés pour cette raison ou bien parce que certains oiseaux ont un rapport avec le milieu aquatique ?

L. Moulinier : Il y a sans doute chez Hildegarde un rapport entre la pureté de certains oiseaux et leur capacité à séjourner dans l'eau : ainsi, d'après elle, le canard sauvage est plus sain à manger que le canard domestique parce qu'il se tient toujours dans l'eau. Mais cet argument a ses limites : si le contact avec l'eau était garant de pureté, pourquoi la chair du cygne ne conviendrait-elle pas aux malades, et pourquoi y aurait-il des poissons impurs ? N'est-ce-pas plutôt la relative pureté de leur mode de reproduction qui place les oiseaux juste après les poissons dans la hiérarchie des chairs ? Oiseaux et poissons ont certes été créés le même jour, un jour avant les quadrupèdes, dont la règle de saint Benoît interdit de manger la viande, mais, surtout, ils ignorent la copulation qui caractérise les quadrupèdes : « Ils ne sont pas engendrés par une aussi grande chaleur du désir », écrit Hildegarde ; « et aussi ils ont des chairs plus saines que les animaux de la terre parce qu'ils ne sortent pas nus de la mère, mais recouverts d'une coquille ».